

ANNEXE 2

Présentation générale Préparation au 62ème Concours d'entrée EN3S

Modalités d'accès

Conditions d'inscription
Système d'entrée :
tests d'orientation

Public visé

Préparation ouverte
aux agents des
organismes de Sécurité
sociale

Nombre
de places
offertes
100 places

Ucanss

Validation
des parcours

Institut 4.10

Transmission
des parcours

Engagement

Favoriser la diversité des candidats internes



Enseignements

Entraînements
aux épreuves écrites
et orales du Concours
d'entrée à l'EN3S

Equipe pédagogique

Intervenants
Interlocuteurs Institut
4.10

Objectifs

Améliorer les conditions de préparation et de réussite en offrant
des modalités d'accompagnement personnalisées et adaptées.



MODALITES D'ACCES

Public

La préparation est accessible aux personnes qui justifient, au 31 décembre de l'année du concours, d'au moins quatre années d'ancienneté dans un ou plusieurs organismes de Sécurité sociale.

Accès à la préparation

- L'accord du Directeur de l'organisme est indispensable au suivi de la préparation. L'inscription au parcours proposé de préparation repose sur cet accord.
- Le dossier d'inscription complet réalisé en ligne permet de rassembler les informations nécessaires à l'organisation de la préparation et comporte obligatoirement :
 - la fiche d'inscription réalisée en ligne,
 - un Curriculum Vitae avec photo d'identité comportant notamment le descriptif des réalisations professionnelles du candidat et qui récapitule l'itinéraire professionnel, la nature et le niveau des responsabilités exercées ainsi que les expériences significatives dans le domaine du management,
 - la lettre de motivation précisant :
 - ✓ les points saillants du parcours professionnel,
 - ✓ la vision du métier d'agent de direction,
 - ✓ la motivation et la volonté d'intégrer la préparation, avec la prise de conscience des contraintes liées à un tel investissement.
- Le passage des tests d'orientation.

Système d'entrée composé de deux tests d'orientation (une demi-journée)

- un QCM de Protection sociale de 50 questions,
- une synthèse à partir d'un dossier.

Il a un double objectif :

- identifier le niveau du candidat au regard des attendus du concours,
- orienter le candidat au mieux dans un parcours de formation et d'accompagnement individualisé à la fois en termes de contenus et de durée.

Présentation des deux tests d'orientation et leurs critères d'orientation

TEST D'ORIENTATION	NATURE ET OBJECTIFS	CRITERES D'ORIENTATION
QCM PROTECTION SOCIALE	<p>50 questions (durée : 1 heure)</p> <p><i>Le QCM se présente sous la forme d'une question appelant une réponse parmi quatre réponses proposées. Le mode de pondération relève de la conformité stricte : « Réponse juste = 1 point ; Autre réponse = 0 ».</i></p> <p>Les candidats internes doivent détenir un bon niveau de connaissance en matière de Protection Sociale. Ce niveau de connaissance constitue un élément essentiel de la motivation du candidat à suivre la préparation et obtenir le concours. Il constitue un prérequis, un socle de connaissances, sur lequel pourra s'appuyer le candidat lors de sa préparation.</p>	<ul style="list-style-type: none">• LE CANDIDAT OBTENANT UNE NOTE < 25/50 AU QCM se voit proposer un accompagnement personnalisé à distance (PARCOURS A - A DISTANCE : CONSOLIDATION DES CONNAISSANCES EN PROTECTION SOCIALE) lui permettant de consolider ses connaissances en matière de protection sociale. Un entretien de debriefing lui est proposé dans les 15 jours suivant la passation du QCM afin notamment de faire le point sur sa motivation à intégrer la préparation et les exigences associées.• LE CANDIDAT OBTENANT UNE NOTE > OU = A 25/50 AU QCM entre dans le PARCOURS B : CYCLE 2 ACTUEL.

TEST ECRIT SYNTHÈSE	<p>Sur la base d'un document de 5 pages (durée : 1 h 30) - Evaluation sur 20 points</p> <p>L'exercice de synthèse quant à lui est un outil pour identifier le niveau de chaque candidat, et permettre d'envisager un rythme d'entraînement aux épreuves écrites adapté à chaque candidat.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • LE CANDIDAT OBTENANT UNE NOTE < OU = A 7/20 AU TEST ECRIT se voit proposer une orientation vers une préparation centrée sur l'orthographe, la sémantique, la grammaire, ... de type Voltaire (Certification Excellence, niveau 900) ou autre (PARCOURS C : CONSOLIDATION DE L'EXPRESSION ECRITE). • LE CANDIDAT OBTENANT UNE NOTE > 7 /20 AU TEST ECRIT entre dans le PARCOURS B : <p>NB : La méthode de dissertation n'étant pas maîtrisée par l'ensemble des candidats car souvent trop éloignée de leur expérience actuelle, le parcours de préparation pour l'acquisition de celle-ci est le même pour tous les candidats.</p>
----------------------------	---	---

Un retour sur les résultats et le parcours proposé est effectué auprès du candidat (notes, copies corrigées) et du Directeur d'organisme.

Présentation des parcours

- Le parcours A - Consolidation des connaissances en Protection sociale : il est proposé des modalités de préparation à distance, via l'Espace Syfadis composé : d'une base documentaire et d'un forum d'échanges.
- Le parcours B - Cycle 2 (39 jours) : Il s'agit de la préparation à l'ensemble des épreuves d'admissibilité et des épreuves d'admission du concours.
- Le parcours C - Consolidation de l'expression écrite : : il est proposé à l'organisme d'orienter son collaborateur vers une préparation centrée sur l'orthographe, la sémantique, la grammaire, ... de type Voltaire (niveau 900 - Excellence), ou autre.

Plusieurs critères d'orientation selon les résultats obtenus aux tests

Selon les résultats obtenus aux tests d'orientation, plusieurs parcours peuvent être suivis en parallèle par le candidat :

RESULTAT AU QCM DE PROTECTION SOCIALE	RESULTAT AU TEST ECRIT / SYNTHÈSE	PARCOURS PROPOSE
< à 25 sur 50	< ou = à 7 sur 20	Le candidat est orienté sur : <ul style="list-style-type: none"> • LE PARCOURS A (A DISTANCE) : Consolidation des connaissances en protection sociale ET <ul style="list-style-type: none"> • LE PARCOURS C : Consolidation de l'expression écrite (préparation de type Voltaire ou autre) Il sera invité à repasser les tests d'orientation l'année suivante.
< à 25 sur 50	> à 7 sur 20	Le candidat est orienté sur : <ul style="list-style-type: none"> • LE PARCOURS A (A DISTANCE) : Consolidation des connaissances en protection sociale Il sera invité à repasser les tests d'orientation l'année suivante. Si le résultat au test écrit se révèle inférieur à celui de l'année précédente, le résultat de l'année précédente sera conservé.
> ou = à 25 sur 50	< ou = à 7/20	Le candidat sera orienté sur : <ul style="list-style-type: none"> • LE PARCOURS C : Consolidation de l'expression écrite (préparation de type Voltaire ou autre) Il sera invité à repasser les tests d'orientation l'année suivante. Si le résultat au QCM se révèle inférieur à celui de l'année précédente, le résultat de l'année précédente sera conservé.
> ou = à 25 sur 50	> à 7 sur 20	Le candidat sera orienté sur : <ul style="list-style-type: none"> • LE PARCOURS B : Durée 39 jours Les ateliers thématiques seront ajustés pour mieux travailler le projet, le parcours professionnel, la vision du métier d'ADD et l'entraînement à l'oral.



VALIDATION et COMMUNICATION DES PARCOURS

Sur proposition de l'Institut 4.10, l'Ucanss valide les parcours. A l'issue, l'Institut 4.10 transmet la décision au stagiaire et au Directeur de l'organisme.



ENSEIGNEMENTS

Parcours A - Consolidation des connaissances en Protection sociale (à distance) :

Ce parcours repose uniquement sur des modalités de préparation à distance via l'Espace Syfadis, composé :

- D'une base documentaire construite autour de 13 thèmes : *naissance de la Sécurité sociale, application du plan Français de Sécurité sociale, le paysage actuel de la Sécurité sociale, le gouvernance de la Sécurité sociale : du paritarisme au plan Juppé, les réformes de la Sécurité sociale après le plan Juppé, le financement de la Sécurité sociale et la recherche de l'équilibre comptable, la maîtrise des dépenses de santé, le panorama des systèmes de retraite, la prise en charge de la dépendance, le système des prestations familiales et le rôle social de la branche famille, l'indemnisation du chômage, systèmes comparés de protection sociale, Handicap.*

Cette base documentaire est complétée d'un QCM aléatoire formatif par thème pour favoriser l'ancrage des connaissances et de deux QCM sommatifs un à mi-parcours et un en fin de parcours couvrant les 13 thèmes.

- D'un forum d'échanges : animation de communauté, co-apprentissage par la co-construction d'analyses, dépôt de travaux. Le forum est structuré autour des 13 thématiques.
Chaque mois, les discussions sont alimentées par la publication d'articles d'actualité sur le thème, des questions et réponses aux apprenants. Deux encarts mettent en avant un Fil d'info sur les actualités publiées dans les différentes conversations, des Actus à la Une.
De plus chaque mois, les apprenants ont un travail d'analyse à mener. Le livrable est une analyse coconstruite via le forum. Cette analyse est publiée dans la base documentaire dans la rubrique du thème visé. A noter que des thématiques de travaux supplémentaires pourront émerger au fil du parcours et de la dynamique issue du forum.

Parcours B - Entraînement aux épreuves du Concours d'entrée à l'EN3S - épreuves écrites et orales (39 jours maximum)

C'est la préparation classique qui s'articule autour de la problématisation des thématiques de protection sociale, de la méthodologie des épreuves, des travaux dirigés, des devoirs intersessions et devoirs sur table, de la préparation aux épreuves orales.

- Epreuves écrites : méthodologie de problématisation à partir de connaissances sur la protection sociale, méthodes de note de synthèse et de dissertation : entraînements sur table, corrections collectives et individuelles, travaux dirigés, devoirs d'intersessions.
- Epreuve de conversation avec le jury : accompagnement pour structurer de façon originale et impactante la lettre de motivation et le CV pour le dossier d'inscription au concours, réflexion guidée sur le projet professionnel et la vision du métier d'ADD : simulation d'entretien et conseils.
- Epreuve technique orale : présentation du contenu des épreuves et entraînements.



EQUIPE PEDAGOGIQUE

Intervenants

La formation est assurée par :

- des magistrats de la Cour des comptes ;
- des inspecteurs Igas ;
- des agents de direction de l'Institution ;
- des universitaires ;
- des professionnels reconnus pour les options orales techniques.

Interlocuteurs Institut 4.10

Vous trouverez ci-dessous, les coordonnées des interlocuteurs de l'Institut 4.10 en charge de cette préparation :

- Christine Calvet (pilote) : 07.71.35.59.76 - site de Paris
- Catherine Henneau (pilote) : 03.90.40.99.54 / 07.76.73.33.11 - site de Strasbourg
- Johanna Pastureau (gestionnaire Préparation CapDirigeants) : 01.83.75.74.18 / 06.43.57.01.98 - site de Paris

Pour toute question administrative et d'organisation : les-prepa-concours@institutquatredix.fr

